



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection des consommateurs

Question écrite n° 65211

Texte de la question

M. Axel Poniatowski attire l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie sur la difficulté rencontrée par les consommateurs face aux opérateurs téléphoniques opérant parfois de façon abusive des prélèvements sur les comptes bancaires de leurs clients, ceci après résiliation du contrat d'abonnement. Il aimerait savoir quelles démarches recommander à ces consommateurs lésés pour qu'ils puissent récupérer les sommes prélevées abusivement et quelles règles il envisage d'imposer aux opérateurs pour que cessent de telles pratiques.

Données clés

Auteur : [M. Axel Poniatowski](#)

Circonscription : Val-d'Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65211

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 2005, page 4934